

Ministère de la Culture

CGT- FSU – SUD

Le 21 janvier 2010, l'heure est toujours à l'action et non au renoncement !

Depuis l'annonce en 2007 de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), les mesures du gouvernement font l'objet d'un rejet franc et massif des agents du Ministère de la Culture.

L'annonce du contenu de l'audit spécifique réservé au Centre Pompidou ainsi que des audits « flash » sur l'ensemble des opérateurs du Ministère de la Culture (conduisant aux réductions drastiques des emplois et aux diminutions des subventions du Ministère à ses opérateurs) a mis le feu aux poudres. A la demande des Assemblées Générales du Centre Pompidou, ce mouvement s'est élargi à l'ensemble du Ministère de la Culture à l'appel des organisations syndicales CGT-FSU-SUD-CFDT-CFTC-FO-UNSA.

Cette mobilisation pour la défense du service public culturel a rencontré un très large écho et les agents ont logiquement posé la question de l'élargissement de la lutte sur l'ensemble de la Fonction publique. Il est vital pour le service public de la culture, le Ministère de la Culture et ses missions, de continuer dans la durée le combat pour l'emploi et les moyens alloués à ses services et à ses établissements publics.

L'appel explicite à la grève et aux manifestations, lancé le 23 décembre par les organisations CGT, FSU et SUD de la Fonction publique, pour le 21 janvier 2010 répond à la nécessité d'élargir nos luttes à l'ensemble de la Fonction publique. Nos organisations ont pris ainsi toutes leurs responsabilités pour défendre le service public, ses missions et ses emplois.

Gageons qu'un rassemblement plus large comptant toutes les forces syndicales demeure possible comme le montre l'appel de l'UNSA Education et du SGEN CFDT à rejoindre la grève le 21 janvier dans l'Education Nationale.

Nous appelons à l'unité la plus large pour faire échec à la politique du gouvernement parce qu'en 2010 l'Etat et les services publics connaîtront à tout le moins 34 000 suppressions de postes alors même que des milliers d'emplois sont sacrifiés sur l'autel de la crise économique. Depuis 2007, ce serait plus de 100 000 emplois qui seraient supprimés si rien n'était fait pour s'y opposer.

C'est à un véritable plan de « restructuration » à la mode libérale que les agents du service public ont affaire au nom du dogme du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite. Et le gouvernement se révélerait paraît-il « incapable d'analyser les besoins et de programmer ses effectifs en conséquence, sa politique du personnel [étant] dictée principalement par des considérations budgétaires à court terme » comme l'a pointé, il y a peu, la Cour des Comptes.

Arrêtons les liquidateurs et prenons des orientations radicalement différentes répondant aux besoins sociaux et culturels de la population !

Ainsi, pour nos trois organisations qui appellent à la grève le 21 janvier 2010 dans l'ensemble des Fonctions publiques, il est urgent :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics, de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;

- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de « mobilité » ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

C'est dans ce cadre concret et clairement assumé que nos organisations retournent devant les agents du ministère de la Culture et de ses établissements, sans jamais perdre de vue la nécessité incontournable de l'unité d'action et des solidarités effectives.

Les organisations syndicales CGT, FSU et SUD du Ministère de la Culture ont déposé un préavis de grève reconductible à compter du 21 janvier sur les revendications suivantes :

- **arrêt immédiat des suppressions de postes et d'emplois du ministère et recrutement sur tous les postes vacants identifiés sur l'ensemble du Ministère,**
- **abondement des subventions du Ministère à tous ses opérateurs et maintien des emplois qui en dépendent, non au désengagement de l'Etat !**
- **remplacement de tous les départs à la retraite,**
- **création des emplois nécessaires au développement du service public culturel à partir des besoins identifiés pour chaque service et opérateur du Ministère et des besoins croissants de la population sur l'ensemble du territoire,**
- **plan de titularisation permettant l'intégration des agents non-titulaires exerçant des emplois correspondant à des postes pour lesquels existent des corps de fonctionnaire, et passage en CDI pour les autres,**
- **résorption des emplois précaires dans l'ensemble du ministère,**
- **retrait des mesures RGPP, arrêt du démantèlement de l'administration centrale et des services déconcentrés (RéATE),**
- **retrait des mesures de délocalisation du siège de l'INRAP.**

Nous appelons les agents à tenir le 21 janvier, partout sur les lieux de travail, les Assemblées Générales et à participer au rassemblement Culture pour un départ commun des personnels du Ministère à la manifestation parisienne : Place de la République à 14h.30 – Richelieu/Drouot Nous appelons les agents à participer aux différents cortèges organisés partout dans les régions sur l'ensemble du territoire national.

LE JEUDI 21 JANVIER à Paris
RASSEMBLEMENT DES PERSONNELS DE LA CULTURE
PALAIS ROYAL-COLONNES DE BUREN 12h30 – 13h30
 (prises de parole et départ collectif à la manifestation parisienne 13h30)

CORTEGE INTERSYNDICAL « CULTURE » DANS LA MANIFESTATION :
rdv Métro Temple 14h30

ordre de défilé : FSU-SOLIDAIRE-CGT-UNEF-UNL-cortège« Culture »-UNSA-Education-SGEN-CFDT

Nos organisations appellent les personnels à se retrouver en Assemblées Générales dès le 22 janvier matin. Ce mouvement doit s'inscrire dans la durée !

12 janvier 2010